

|  |
| --- |
| **Compte rendu de la réunion**  La Rivoire / Les Terres  Vendredi 16 juin à 19h |

**Vous étiez une vingtaine de riverains du quartier La Rivoire / Les Terres présents au conseil quartier du vendredi 16 juin.**

Voici ci-dessous le compte rendu de la réunion :

1. **Changement sens de circulation :**

* Bonne chose trottoir et dos d’âne
* Par contre augmentation du flux au bricollet
* Stop mal placé il faudrait l’avancer un peu car les gens arrivent vite du chemin du bricollet et manque de visibilité
* Trouver un dispositif pour bien tenir à droite chemin du zouave
* Peut-être mettre 2 stops ou une balise priorité
* Problème d’incivilité car normalement la vitesse est limitée à 30, ça a quand même fait ralentir un peu

1. **Chemin des Terres :**

* Cheminement piéton : il faudrait trouver une solution mais les quilles n’avaient pas été efficace, et le trottoir c’est très cher. La municipalité n’a pas le budget pour le moment pour un vrai trottoir.
* Problème Point à temps : la mairie a acheté une balayeuse pour intervenir ponctuellement quand trop de gravier suite aux fortes pluies

1. **Circulation RD70 :**

* Constant forte circulation rd70 de 7h45 à 8h45
* Beaucoup coupent par le chemin des terres en venant de sain bel alors que c’est interdit
* La municipalité prend contact avec la gendarmerie pour verbaliser et demande au département si possibilité de mettre des quilles pour empêcher de tourner
* Nous allons aussi regarder pour organiser des points de contrôle par la police municipale

1. **Projets de construction :**

* 82 logements dans le secteur cela va créer des difficultés de circulation
* Si voierie assez large double sens et si pas large et places de stationnement nécessaire comme école Jeanne d’arc faire une sens unique

1. **Intersection La Rivoire**

* Vers le pressoir il y a souvent trop d’arbustes, il faut entretenir plus souvent car manque de visibilité
* Nous allons pouvoir le faire après l’automne avec le nouveau matériel sans attendre le fauchage de la CCPA

1. **Chemin du Zouave**

* Demande les quilles un peu plus haut chemin du zouave pour éviter que les gens dépassent et empêchent de passer
* Attention au numéro 35 voiture qui dépasse de 1m et c’est dangereux

1. **Point PLU**

* Règle stationnement : 1 stationnement par logement social donc nous avons imposé aux constructions 2,5 places de stationnement par logement sauf pour les T1 et les T2 il y aura une seule place par logement
* + pas de garage sinon ça se transforme en stockage
* Position ferme de la mairie de ne pas pouvoir monter trop les immeubles
* Réunion PLU le 22 septembre à 20h

1. **Prolongement bus 86 et 98**

* Négociation toujours en cours

**Rappel :** Vous pouvez signaler un problème ou si vous avez une question.

* soit sur le site de la Mairie.
* soit par l'application sur votre portable.
* soit en venant à la Mairie.